

REGI

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'ASSOCIATION
« OFFICE POUR LES INSECTES ET LEUR ENVIRONNEMENT »
(O. P. I. E.)
EXERCICE CLOS AU 31/12/2012**

**Office Pour les Insectes et leur Environnement
(O. P. I. E.)**

Domaine de la Minière
78280 - GUYANCOURT

SIRET 318 223 666 00013

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

Mesdames, Messieurs, les membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 9 avril 2011, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association « Office Pour les Insectes et leur Environnement » (OPIE) tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau. Il nous appartient sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS.

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du bureau et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 2 avril 2013

Le commissaire aux comptes,
SA « R E G I »,
représentée par Patrice VIVIEN.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Vivien', is written over the printed name 'Patrice VIVIEN'.

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla	23 239	21 532	1 708	2 229
Autres immobilisations corporelles	69 556	35 559	33 996	13 678
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	92 795	57 091	35 704	15 906
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	66 976	43 695	23 282	21 524
Avances et acomptes versés sur comman	1 764		1 764	926
Créances				
Usagers et comptes rattachés	160 081		160 081	106 497
Autres créances	74 680		74 680	59 735
Divers				
Valeurs mobilières de placement	11 100		11 100	11 100
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	101 777		101 777	259 021
Charges constatées d'avance	3 089		3 089	3 562
ACTIF CIRCULANT	419 466	43 695	375 771	462 365
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	512 261	100 786	411 476	478 271


Bilan

	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	25 000	
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	137 984	127 709
RESULTAT DE L'EXERCICE	9 470	10 276
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	172 454	137 984
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions	99 270	159 800
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES	99 270	159 800
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>	1 578	6 193
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 578	6 193
Emprunts et dettes financières diverses	5	20
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	151	100
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 405	22 413
Dettes fiscales et sociales	94 331	89 165
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 427	5 760
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	18 854	56 836
DETTES	139 752	180 487
Ecart de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	411 476	478 271

Compte de résultat

	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois
Ventes de marchandises	57 116	61 172
Production vendue	435 752	392 066
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	318 945	402 160
Reprises et Transferts de charge	4 592	15 808
Cotisations		
Autres produits	350	92
Produits d'exploitation	816 755	871 297
Achats de marchandises	32 831	35 048
Variation de stock de marchandises	-1 786	1 621
Achats de matières premières	798	370
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés et charges externes	192 411	174 584
Impôts et taxes	20 557	18 821
Salaires et Traitements	447 182	422 954
Charges sociales	165 242	164 705
Amortissements et provisions	11 380	6 822
Autres charges	703	2 856
Charges d'exploitation	869 318	827 782
RESULTAT D'EXPLOITATION	-52 562	43 515
Opérations faites en commun		
Produits financiers	1 666	1 574
Charges financières	164	317
Résultat financier	1 502	1 257
RESULTAT COURANT	-51 060	44 772
Produits exceptionnels		4 154
Charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel		4 154
Impôts sur les bénéfices		
Report des ressources non utilisées	159 800	121 150
Engagements à réaliser	99 270	159 800
EXCEDENT OU DEFICIT	9 470	10 276
Contribution volontaires en nature		
Bénévolat		
Prestations en nature	60 000	60 000
Dons en nature		
Total des produits	60 000	60 000
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite	60 000	60 000
Personnel bénévole		
Total des charges	60 000	60 000

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : O.P.I.E.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2012, dont le total est de 411 476 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 9 470 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/03/2013 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2012 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel entomologique : 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans
- * Panneaux d'exposition : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentations	Diminutions	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	23 239			23 239
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 377			3 377
- Matériel de transport	4 855	25 818		30 673
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	30 174	5 332		35 506
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	61 645	31 150		92 795
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	61 645	31 150		92 795

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	21 011	521		21 532
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 080	806		2 886
- Matériel de transport	4 855	3 295		8 150
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	17 793	6 730		24 523
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	45 739	11 352		57 091
ACTIF IMMOBILISE	45 739	11 352		57 091

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 237 849 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	160 081	160 081	
Autres	74 680	74 680	
Charges constatées d'avance	3 089	3 089	
Total	237 849	237 849	

Prêts accordés en cours d'exercice
 Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	21 592
Divers - produits à recevoir	56 402
Total	77 994

Valeurs Mobilières de Placement

Inscrites pour leur valeur d'acquisition, soit 11.100 €, elles sont évaluées à 11.100 € au 31 décembre 2012.

Notes sur le bilan
Fonds propres**Tableau de variation des fonds associatifs**

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées		25 000		25 000
Autres fonds				
Total fonds sans droit reprise		25 000		25 000
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à Nouveau	127 709	10 276		137 984
Résultat de l'exercice	10 276		806	9 470
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	137 984	35 276	806	172 454

Le report à nouveau est constitué des excédents antérieurs représentant les résultats cumulés de l'association depuis la création de celle-ci.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 139 600 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 578	1 578		
Emprunts et dettes financières divers (*)	5	5		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 405	18 405		
Dettes fiscales et sociales	94 331	94 331		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	6 427	6 427		
Produits constatés d'avance	18 854	18 854		
Total	139 600	139 600		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont : 4 614

(**) Dont envers les associés

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	9 935
Intérêts courus	5
Dettes provis. pr congés à payer	20 023
Dettes prov. primes et autres	1 216
Prov charges/congés à payer	8 414
Charges sur prime et autres à payer	279
Charges sociales - charges à payer	6 424
Divers - charges à payer	6 327
Total	52 622


Notes sur le bilan
Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance			3 089
Total			3 089

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	18 854		
Total	18 854		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Subventions d'exploitation

SUBVENTIONS:

- Subventions Publiques:	333.945 €
- Subventions Privées:	-15.000 €

Suivi des fonds dédiés

Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants engager en fin d'exercice
	A	B	C	A - B + C
<i>Subventions</i>	159 800	159 800	99 270	99 270
Total	159 800	159 800	99 270	99 270

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 17 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres	5	1	6	6
Employés	6	5	11	11
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
Total	11	6	17	17

Engagements de retraite

L'indemnité de départ en retraite ne fait pas l'objet d'une provision dans les comptes sociaux de la Société, mais son évaluation figure dans les engagements hors bilan.

A la fin de l'exercice, cet engagement est estimé à 41.760 €, soit une variation de 14.849 € par rapport à l'exercice précédent.

Son calcul repose sur la méthode de calcul recommandée par la norme IAS-19. Le personnel considéré est le personnel présent au dernier jour de l'exercice. En outre, les hypothèses suivantes de calcul ont été retenues :

- Age de départ à la retraite..... 60 /65 ans
- Taux annuel d'évolution des salaires..... 1,00 %
- Taux de charges sociales et fiscales..... 41/ 45 %
- Taux d'actualisation..... 2,69 %
- Table de « turn over ».....faible
- Table de mortalité INED mise à jour au 1/12/2010

La valeur actuelle probable des indemnités de fin de carrière (VAP-IFC) est calculée sur la base des droits que les salariés auront acquis à l'âge de départ en retraite.

L'engagement est déterminé sur la base de la VAP-IFC, proportionnellement à l'ancienneté acquise par les salariés par rapport à l'ancienneté qu'ils auront à l'âge de départ en retraite.

Autres informations

Contributions volontaires

	N	N-1
Ressources		
Bénévolat		
Prestations en nature	60 000	60 000
Dons en nature		
Total	60 000	60 000
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	60 000	60 000
Prestations		
Personnel bénévole		
Total	60 000	60 000

Les locaux occupés par l'association OPIE sont fournis par l'INRA à titre gratuit. La prestation en nature est évaluée à 60.000€.

REGI

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
DE L'ASSOCIATION
« OFFICE POUR LES INSECTES ET LEUR ENVIRONNEMENT »
(O. P. I. E.)

**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le
31/12/2012**

REGI

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

Office Pour les Insectes et leur Environnement (O. P. I. E.)

Domaine de la Minière
78280 - GUYANCOURT

SIRET 318 223 666 00013

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs, les membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

Fait à Paris, le 2 avril 2013

Le commissaire aux comptes,
SA «REGI».
Représentée par Patrice VIVIEN.